

2013 DEVE 90 Attribution de la dénomination « avenue Anna Politkovskaïa » à l'avenue de Bel Air, située dans le bois de Vincennes (12e).

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu à la journaliste russe Anna Politkovskaïa en attribuant son nom à un site de la capitale. Une avenue du bois de Vincennes, « l'avenue de Bel Air » proche du lac de Saint-Mandé et qui peut prêter à confusion avec « l'avenue du Bel Air », proche de la place de la Nation, dans le même arrondissement (12e), a été choisie pour cet hommage. La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 12 mars 2013, a donné un avis favorable à ce projet de dénomination.

Anna Stepanovna Politkovskaïa est née le 30 août 1958 à New York, et a été assassinée le 7 octobre 2006 à Moscou. Elle est fille de diplomate. Son père, Stepan Mazepa, travaillait à la mission de la République socialiste soviétique d'Ukraine auprès de l'ONU. Après des études de journalisme à Moscou, elle commence sa carrière en 1980 au journal « Izvestia ». A partir de juin 1999, elle écrit des articles pour le journal d'opposition en ligne « Novaïa Gazeta », le seul journal russe à rendre compte de la situation en Tchétchénie. Elle se rendra à plusieurs reprises sur les zones de combats en Tchétchénie et, également, dans les camps de réfugiés au Daghestan et en Ingouchie. Allant souvent plus loin que son simple rôle de journaliste, elle défend les victimes de la guerre, dénonce les violations des droits de l'Homme en Tchétchénie. Pour elle, « le journalisme ne sert pas qu'à informer. Il est un levier pour changer les choses ».

Conséquence de son engagement, elle fut détenue plusieurs jours en février 2001 par les forces russes dans le sud de la Tchétchénie alors qu'elle effectuait une enquête sur un centre de détention de l'armée. Elle se réfugie ensuite plusieurs mois en Autriche après avoir reçu des menaces. Les messages affirmaient qu'un officier de police, qu'elle avait accusé de commettre des atrocités contre des civils, avait l'intention de se venger. Elle reçoit en 2002 le prix « Courage en journalisme » de l'International Women's Media Foundation (IWFM) et est primée pour ses enquêtes par le Pen Club International. Cette reconnaissance l'incite à s'engager encore davantage dans le dossier tchéchène. La même année, elle dénonce les milices du Premier ministre tchéchène et participe aux négociations lors de la prise d'otages par des Tchétchènes au théâtre de la rue Melnikov à Moscou. Lors de la prise d'otages de l'école de Beslan en 2004, elle prévoit également de participer aux négociations mais en est empêchée par une tentative d'empoisonnement qui la rend gravement malade.

Elle a également publié plusieurs ouvrages qui parlent de son engagement. Son dernier livre « Douleuruse Russie » est sorti en France en septembre 2006 peu de temps avant son assassinat le 7 octobre 2006 à Moscou. Anna Politkovskaïa a reçu en 2004 le prix Olof Palme pour les droits de l'Homme, partagé avec ses compatriotes Ludmila Alexeïeva et Sergei Kovaliov, autres défenseurs des droits de l'homme en Russie. Ce prix, doté de 50 000 dollars, avait récompensé par le passé Amnesty International.

Ses prises de position pour les droits de l'homme, ainsi que la reconnaissance internationale de son travail ont fait de cette femme courageuse le symbole d'un journalisme militant et indépendant.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris

2013 DEVE 90 Attribution de la dénomination « avenue Anna Politkovskaïa » à l'avenue de Bel Air, située dans le bois de Vincennes (12e).

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « avenue Anna Politkovskaïa » à l'avenue de Bel Air, située dans le bois de Vincennes à Paris 12e.

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 3 juin 2013

Vu le plan annexé audit exposé des motifs.

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne Giboudeaux au nom de la 4e Commission.

Délibère :

Article 1 : La dénomination « avenue Anna Politkovskaïa » est attribuée à l'avenue de Bel Air, située dans le bois de Vincennes à Paris 12e.